



Groupe UNICANCER :

Hara-kiri ?



Après la fusion des établissements Curie Paris/Saint Cloud, puis de ceux de Nantes et d'Angers, la **stratégie du groupe UNICANCER et de ses directions locales** représente bien une menace pour l'existence des Centres de Lutte Contre le Cancer (CLCC), créés en 1945. Pourtant, ces centres ont une mission nationale à but non lucratif, reconnue par tous pour la recherche, les soins et les traitements du cancer.

Avec la loi
HPST, dite
« Bachelot », les
contraintes
budgétaires et les
regroupements
par territoire
génèrent des
situations de
privatisations et
de
démantèlement
dans tout le pays :

A BORDEAUX :

- ✓ Activité libérale pour l'IRM et la TEP,
- ✓ Privatisation de l'ORL,
- ✓ Création d'un groupement employeur GENESEMS pour privatiser les emplois. Le Président de ce groupement n'est autre que le Directeur Général Adjoint du centre anticancéreux BERGONIE. Pour rappel, le directeur de l'Institut Bergonié est Président d'UNICANCER et maire-adjoint à l'emploi de BORDEAUX.

A TOULOUSE :

Création d'un cancéropôle sur les anciens terrains AZF regroupant des firmes pharmaceutiques et cliniques, le CHU et le centre anticancéreux C. REGAUD.

A NICE :

- ✓ Création sur 7000 m2 d'un GCS à statut privé, en cogestion avec le CHU introduisant une activité libérale des médecins,
- ✓ Privatisation de 53% de l'activité du nouveau IRM.

A MARSEILLE :

- ✓ Privatisation des analyses Chimie, hématologie dites « de routine ».
- ✓ Privatisation d'une partie de l'IRM.

A PARIS :

- ✓ Création de mini-structures privées (Startups) pour la recherche financées en partie par les dons et legs,
- ✓ Partenariat scientifique d'envergure avec le laboratoire SERVIER,
- ✓ Transfert du personnel des inventions vers le monde industriel.

A VILLEJUIF :

- ✓ Mise en place d'une tarification « Hors forfait » pour accueillir les « patients VIP » des pays du Golfe.

Avec cette liste non exhaustive, on constate que le groupe UNICANCER met en place nationalement des groupements administratifs, économiques, de ressources humaines, de recherches, d'études cliniques et médicales. Ainsi, en s'éloignant des missions premières de nos centres, les directions locales sont dessaisies de leurs prérogatives, et les Comités d'Entreprise de leur contrôle indispensable face à ces restructurations.

Pour la défense des CLCC et de ses personnels, la CGT vous informe de ces menaces de démantèlement et de privatisation et vous propose de réagir.

Le 26 SEPTEMBRE 2012, une commission paritaire se tient au niveau d'UNICANCER, la délégation CGT portera les exigences suivantes :

- ♦ Augmenter les salaires en fonction du coût de la vie et rattraper le retard accumulé
- ♦ Revaloriser les grilles de classification
- ♦ Obtenir un plan de résorption des CDD en CDI pour les emplois permanents
- ♦ Réinstaurer le 13^{ème} mois
- ♦ Calculer l'ancienneté réelle sur la base de 1% par an
- ♦ Supprimer la classification A en dessous du SMIC et faire chevronner le groupe B en C au bout de 6 mois, etc...

TOUS dans l'action le Mercredi 26 SEPTEMBRE 2012

Le 9 octobre, les forts enjeux pour le secteur liés à la thématique de l'emploi feront l'objet, en Europe, d'une première mobilisation dans plusieurs pays. En France, à l'initiative de la CGT, une journée interprofessionnelle d'actions liant nos préoccupations à celles de tous les salariés de notre pays est organisée.

Préparons, avec tous nos collègues, cette mobilisation.